

DECLARATION DE FIN DE MISSION DANS L'EST DE RSSG JAMES SWAN

Goma, le 26 avril 2026 : Je viens d'arriver au terme de ma première mission de terrain au Nord-Kivu et en Ituri, notamment à Beni, Bunia et Goma, depuis ma nomination comme Représentant Spécial du Secrétaire General des Nations Unies en République démocratique du Congo (RDC) et Chef de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC (MONUSCO). Je tiens à remercier l'ensemble de nos interlocuteurs pour la qualité des échanges. Cette visite m'a permis d'évaluer les défis sécuritaires persistants, d'écouter les préoccupations des communautés affectées par le conflit, les déplacements et l'insécurité.

Au cours de cette tournée dans l'Est, j'ai pu travailler avec nos équipes à l'identification de priorités opérationnelles claires pour la MONUSCO, en particulier en matière de protection des civils et de soutien à la mise en œuvre du cessez-le-feu, notamment à travers l'appui et la participation de la MONUSCO au Mécanisme conjoint de vérification élargi plus (MCVE+) en collaboration avec le Joint Intelligence Fusion Center (JIFC), en conformité avec les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Comme je l'ai indiqué à mon arrivée à l'aéroport de Goma, il y a deux jours, nous espérons contribuer au renforcement de la dynamique en faveur de la désescalade, afin de parvenir rapidement à un cessez-le-feu effectif et à une paix durable dans l'Est de la République démocratique du Congo.

À cet égard, je tiens à réaffirmer ici, à Goma, l'engagement inébranlable de la MONUSCO et des Nations Unies en faveur de la mise en œuvre des résolutions 2773 et 2808 du Conseil de sécurité adoptées en 2025, et on se rappelle que ces résolutions réaffirment le respect de l'indépendance, de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la RDC.

Alors, au cours de mon séjour à Goma, les discussions ont porté principalement sur la mise en application de ces résolutions du Conseil de sécurité, sur l'opérationnalisation des mécanismes de suivi et de vérification du cessez-le-feu, ainsi que sur les mesures concrètes à prendre pour faire progresser les processus de Doha et de Washington et les initiatives de l'Union africaine. J'appelle toutes les parties à respecter les engagements pris dans le cadre de ces différents processus.

Pour sa part, la MONUSCO continuera d'agir, conformément à son mandat, aux côtés des Congolais, afin de soutenir les efforts de désescalade, renforcer la protection des civils et contribuer au retour d'une paix durable ainsi qu'à la restauration de l'autorité de l'État au grand bénéfice du peuple congolais.